

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2019. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**BILAN**

**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>Au 31 Décembre</b>	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Immobilisations incorporelles		479 972	456 290
Moins : amortissements		(245 770)	(209 144)
	6	<u>234 202</u>	<u>247 146</u>
Immobilisations corporelles		11 616 886	11 585 886
Moins : amortissements		(4 251 361)	(4 145 606)
	6	<u>7 365 525</u>	<u>7 440 280</u>
Immobilisations financières	7	73 435	95 709
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>7 673 162</u>	<u>7 783 135</u>
Autres actifs non courants		184 560	356 983
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>7 857 722</u>	<u>8 140 118</u>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		3 859 675	3 256 805
Moins : Provisions		-	(15 000)
	8	<u>3 859 675</u>	<u>3 241 805</u>
Clients et comptes rattachés		6 060 638	4 841 822
Moins : Provisions		(564 972)	(367 211)
	9	<u>5 495 666</u>	<u>4 474 611</u>
Placements et autres actifs financiers		60 913	-
Autres actifs courants	10	1 086 612	997 229
Liquidités et équivalents de liquidités	11	1 398 456	747 858
<u>Total des actifs courants</u>		<u>11 901 322</u>	<u>9 461 503</u>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b><u>19 759 044</u></b>	<b><u>17 601 621</u></b>

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**BILAN**

(Montants exprimés en dinar tunisien)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>Au 31 Décembre</b>	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b><i>Capitaux propres</i></b>			
Capital social		4 634 696	4 634 696
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 267 584	1 221 336
Actions propres		(2 926)	-
Autres capitaux propres		19 844	24 341
Résultats reportés		1 003 187	919 368
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>8 375 425</u>	<u>8 252 781</u>
Résultat consolidé		2 536 055	1 330 973
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	12	<u>10 911 480</u>	<u>9 583 754</u>
<b><i>Intérêts minoritaires</i></b>	13	<u>382</u>	<u>332</u>
<b><i>Passifs</i></b>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées		2 192 399	2 208 225
Provisions		188 777	188 777
<u>Total des passifs non courants</u>	14	<u>2 381 176</u>	<u>2 397 002</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 596 594	2 945 330
Autres passifs courants	16	1 887 380	1 793 928
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	982 032	881 275
<u>Total des passifs courants</u>		<u>6 466 006</u>	<u>5 620 533</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>8 847 182</u>	<u>8 017 535</u>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>19 759 044</u></b>	<b><u>17 601 621</u></b>

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**ETAT DE RESULTAT**

**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>Au 31 Décembre</u>	
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	18	21 320 434	16 423 962
Autres produits d'exploitation		42 575	55 433
Production immobilisée		4 963	10 939
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>21 367 972</u>	<u>16 490 334</u>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Variation des stocks de produits finis et des enco	8	(46 234)	(108 466)
Achats consommés	19	11 713 630	8 782 345
Charges de personnel	20	3 366 860	2 999 134
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	1 186 144	883 392
Autres charges d'exploitation	22	2 342 829	2 098 960
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>18 563 229</u>	<u>14 655 365</u>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<u>2 804 743</u>	<u>1 834 969</u>
Charges financières nettes	23	(373 842)	(244 467)
Produits des placements		240	-
Autres gains ordinaires	24	795 850	30 924
Autres pertes ordinaires	25	(5 480)	(19 135)
<b><u>Résultat courant des sociétés intégrées</u></b>		<u>3 221 511</u>	<u>1 602 291</u>
Impôt sur les sociétés		(647 421)	(271 211)
Contribution sociale de solidarité		(37 882)	-
<b><u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u></b>		<u>2 536 208</u>	<u>1 331 080</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	(153)	(107)
<b><u>Résultat net revenant à la société consolidante</u></b>		<u>2 536 055</u>	<u>1 330 973</u>
<b>Résultat par action</b>	12	<b>0,547</b>	<b>0,298</b>

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 536 208	1 331 080
Ajustements pour :			
Charges reportées		-	(382 459)
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	981 745	893 164
Dotation aux provisions	21	395 719	202 197
Reprises sur provisions	21	(191 320)	(211 969)
Amortissement Subventions d'investissement	12	(4 497)	(6 451)
Plus-values sur cession d'immobilisations	24	(769 149)	(14 500)
Variation des :			
Stocks	8	(602 870)	(607 832)
Créances	9	(1 218 816)	(83 893)
Autres actifs	7 et 10	(88 747)	(235 974)
Fournisseurs et comptes rattachés	15	675 094	414 816
Autres passifs courants	16 et 17	97 129	220 230
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>1 810 496</b>	<b>1 518 409</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>		<b>(60 913)</b>	<b>-</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	26	(553 144)	(3 739 177)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	27	1 238 550	14 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	2 500
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'investissement</b>		<b>685 406</b>	<b>(3 722 177)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Distribution des dividendes	28	(1 205 124)	(1 264 063)
Encaissements provenant des emprunts		-	2 990 000
Décassements suite au rachat d'actions propres	12	(32 453)	-
Encaissements suite à la cession d'actions propres	12	33 642	-
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	14	(572 381)	(283 827)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(1 776 316)</b>	<b>1 442 110</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>658 673</b>	<b>(761 658)</b>
Trésorerie au début de l'exercice	11 et 17	717 824	1 479 482
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 et 17	1 376 497	717 824

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2018	2017		2018	2017		2018	2017
Produits d'exploitation	21 363 009	16 479 395	Coût des matières consommées	11 713 630	8 782 345			
Production immobilisée	4 963	10 939						
Production stockée	46 234	108 466						
<u>Production</u>	21 414 206	16 598 800	<u>Achats consommés</u>	11 713 630	8 782 345	<u>Marge sur coût matières</u>	9 700 576	7 816 455
Marge sur coût matières	9 700 576	7 816 455	Autres charges externes	2 183 158	1 949 932			
<u>Sous total</u>	9 700 576	7 816 455	<u>Sous total</u>	2 183 158	1 949 932	<u>Valeur ajoutée brute</u>	7 517 418	5 866 523
Valeur ajoutée brute	7 517 418	5 866 523	Impôts et taxes	159 671	149 028			
			Charges de personnel	3 366 860	2 999 134			
<u>Sous total</u>	7 517 418	5 866 523	<u>Sous total</u>	3 526 531	3 148 162	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	3 990 887	2 718 361
Excédent brut d'exploitation	3 990 887	2 718 361	Charges financières nettes	373 842	244 467			
Produits des placements	240	-	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 186 144	883 392			
Autres gains ordinaires	795 850	30 924	Autres pertes ordinaires	5 480	19 135			
			Impôt sur les sociétés	647 421	271 211			
			Contribution conjoncturelle	37 882	-			
<u>Sous total</u>	4 786 977	2 749 285	<u>Sous total</u>	2 250 769	1 418 205	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	2 536 208	1 331 080
						<u>Part des minoritaires</u>	(153)	(107)
						<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>	2 536 055	1 330 973

## **Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « intérieurs »**

### **1.1 Structure juridique des sociétés du groupe**

Le groupe « *intérieurs* » est composé de cinq sociétés spécialisées principalement dans la fabrication et/ou la commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1998 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 4.634.696 divisé en 4.634.696 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015.

Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 33.000.000 Francs CFA divisé en 3.300 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

- La société « TALOS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017.

Elle a pour objet le commerce de détail en ligne et au magasin de tout genre de meubles, matériel informatique, consommable, matériel audiovisuel, tous accessoires et fournitures de bureau.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

### **1.2 Participations du groupe**

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est détenue à concurrence de 41% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « TALOS » est détenue par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs et la Société le Mobilier Contemporain « SMC », respectivement à concurrence de 99% et 1%.

## **Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION**

### **2.1 Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société BUREAU PLUS	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société TALOS	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE (*)	41,00%	Influence notable	Mise en équivalence

(\*) A la clôture de l'exercice 2017, aucune information sur la situation financière de cette entreprise associée qui a été créée en 2015, n'a été obtenue.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

### **2.2 Date de clôture**

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

### **2.3 Modalités de consolidation**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

### **2.4 Optique de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre



d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

### **Note 3 : DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

### **Note 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Fond de commerce	5%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Installations générales, Agencements et aménagements	15%
- Matériel de transport acquis par leasing	33%
- Animaux de service	20%

- Stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

- Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice s'il se rapporte à des éléments monétaires dont la durée de vie ne dépasse pas l'exercice subséquent.

Pour les éléments monétaires dont la durée de vie s'étale au delà de l'exercice subséquent, l'écart de conversion est porté au bilan et fait l'objet d'amortissement sur la durée de vie restante de l'élément.

- Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

#### **Note 5 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BUREAU PLUS, réunie le 10 mai 2018, a décidé la vente de l'usine sise à la zone industrielle Béja Nord et a conféré au gérant Mr Hatem Ben SLIMANE, les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les formalités de la cession.

Le 5 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la société « VAGA LABORATOIRE SA » portant sur la vente du terrain objet du titre foncier n°1961 et de l'usine qui y est construite, au prix de D : 1.130.000. La cession a généré une plus-value de D : 660.598.

Le 19 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la SOCIÉTÉ ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA portant sur la cession d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau pour un prix total de D : 12.500. La cession a généré une plus-value de D : 10.300.

## NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2018, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)												
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2018												
POSTES	Valeurs Brutes					Amortissements					VCN	
	31/12/2017	Acquisitions	Transferts	Cessions	31/12/2018	31/12/2017	Dotation de l'exercice	Transferts	Cessions	31/12/2018	31/12/2018	31/12/2017
LOGICIELS	204 157	23 682	-	-	227 839	157 382	24 413	-	-	181 795	46 044	46 775
CONCESSIONS	8 796	-	-	-	8 796	8 424	372	-	-	8 796	-	372
FOND DE COMMERCE	236 824	-	-	-	236 824	43 338	11 841	-	-	55 179	181 645	193 486
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	6 513	-	-	-	6 513	-	-	-	-	-	6 513	6 513
TERRAIN	4 256 038	-	-	(51 187)	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851	4 256 038
CONSTRUCTIONS	2 402 035	-	-	(637 658)	1 764 377	793 758	91 242	-	(221 218)	663 782	1 100 595	1 608 277
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045	-	-	-	105 045	15 815	4 642	-	-	20 457	84 588	89 230
AGANCEMENT ET AMENAGEMENT	369 609	311 997	267 377	(109 875)	839 108	95 848	8 505	-	(108 101)	-3 748	842 855	273 760
MATERIEL INDUSTRIEL	314 466	32 000	-	(30 472)	315 994	263 447	17 464	-	(30 472)	250 439	65 554	51 018
INSTALLATIONS TECHNIQUES	279 019	-	-	-	279 019	180 998	53 209	-	-	234 207	44 812	98 021
INSTALLATION GENERALE	1 331 079	8 589	-	-	1 339 668	1 019 754	250 358	-	-	1 270 112	69 556	311 325
EQUIPEMENT DE BUREAU	177 524	8 891	-	-	186 415	137 641	23 842	-	-	161 483	24 933	39 884
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	309 026	33 369	-	-	342 395	196 629	12 219	-	-	208 848	133 547	112 397
MATERIEL DE TRANSPORT	1 051 658	2 353	73 858	(307 150)	820 719	936 147	53 233	73 858	(307 150)	756 088	64 631	115 511
OUTILLAGE INDUSTRIEL	73 966	7 101	-	-	81 067	54 489	7 756	-	-	62 245	18 822	19 477
MATERIEL INFORMATIQUE	242 169	28 184	-	-	270 353	224 240	14 253	-	-	238 493	31 860	17 929
ANIMAUX DE SERVICE	3 900	-	-	-	3 900	3 900	-	-	-	3 900	-	-
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	455 126	661 710	(73 858)	-	1 042 978	222 939	235 973	(73 858)	-	385 054	657 924	232 187
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	215 228	73 148	(267 377)	-	20 999	-	-	-	-	-	20 999	215 228
<b>TOTAUX</b>	<b>12 042 176</b>	<b>1 191 024</b>	<b>0</b>	<b>(1 136 342)</b>	<b>12 096 858</b>	<b>4 354 750</b>	<b>809 322</b>	<b>0</b>	<b>(666 941)</b>	<b>4 497 131</b>	<b>7 599 727</b>	<b>7 687 426</b>

## NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2018 à 73.435 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Titres de participation, Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	46 330	46 330
- Prêts au personnel	59 591	58 700
- Dépôts et cautionnements	13 844	13 844
<b><u>Total brut</u></b>	<b>119 765</b>	<b>118 874</b>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"	(46 330)	(23 165)
<b><u>Total net</u></b>	<b>73 435</b>	<b>95 709</b>

(\*) Aucune information sur la situation financière au titre de 2018, de cette société qui a été créée en 2015, n'a été obtenue.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

## NOTE 8 - STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2018 à 3.859.675 DT, contre 3.241.805 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Matières premières	202 619	413 578
- Matières consommables	46 369	49 930
- Emballages	4 975	2 734
- Produits intermédiaires	2 309 251	1 938 789
- Marchandises	217 434	327 998
- Stocks en transit	571 845	62 828
<b><u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u></b>	<b>3 352 493</b>	<b>2 795 857</b>
- Produits finis	507 182	460 948
<b><u>Total des stocks de produits finis et des encours</u></b>	<b>507 182</b>	<b>460 948</b>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	(15 000)
<b><u>Total net</u></b>	<b>3 859 675</b>	<b>3 241 805</b>

## NOTE 9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2018 un solde net de 5.495.666 DT contre 4.474.611 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Clients ordinaires	4 899 086	3 779 341
- Clients, effets à recevoir	85 069	57 548
- Clients douteux	193 837	177 502
- Clients, retenues de garantie	15 227	75 761
- Clients, chèques impayés	49 948	39 678
- Clients, factures à établir	817 471	711 992
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>6 060 638</u></b>	<b><u>4 841 822</u></b>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(564 972)	(367 211)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>5 495 666</u></b>	<b><u>4 474 611</u></b>

## NOTE 10 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2018 un montant net de 1.086.612 DT contre 997.229 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Fournisseurs débiteurs	37 148	83 701
- Personnel, avances et prêts	113 742	74 499
- Etat, impôts et taxes	890 216	783 575
- Charges constatées d'avance	43 527	52 666
- Produits à recevoir	321	121
- Débiteurs divers	12 386	14 922
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>1 097 340</u></b>	<b><u>1 009 484</u></b>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(10 728)	(12 255)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>1 086 612</u></b>	<b><u>997 229</u></b>

(A) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	2018	2017
- Etat, TVA déductible	147 796	40 114
- Etat, report d'IS	579 174	578 378
- Etat, redressement fiscal (B)	155 805	155 805
- Certificats de retenue à la source non parvenus	9 278	9 278
<b>Total</b>	<b>892 053</b>	<b>783 575</b>

(B) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

Toutefois, l'affaire est portée devant la cours de cassation et n'est pas définitivement dénouée.

Les montants réglés à ce titre s'élèvent à 155.805 DT.

## NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2018 un solde de 1.398.456 DT contre 747.858 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Banques	979 278	612 633
- Chèques à encaisser	20 534	4 151
- Caisse	4 308	1 865
- Régies d'avance et accréditifs	394 336	129 209
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 398 456</u></b>	<b><u>747 858</u></b>

### **11.1 - Banques**

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- AMEN BANK (1)	20 213	5 763
- AMEN BANK (2)	-	2 407
- UNION INTERNAT. BANK	59 870	120 426
- BIAT LA MARSА (1)	48 112	-
- BIAT LA MARSА (2)	758	3 756
- BTK LA MARSА	3 015	3 203
- ATTJARI BANK (1)	-	173 380
- ATTJARI BANK (2)	148 560	101 268
- ATTJARI BANK (3)	535 250	-
- BIAT (1)	-	9 951
- BIAT (2)	57 787	123 452
- BANQUE ZITOUNA	12 528	17 708
- BTS	39 367	42 575
- WIFAK BANK	53 751	8 744
- BMCE	67	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>979 278</u></b>	<b><u>612 633</u></b>

## NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre	31 Décembre
		<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Capital social	(A)	4 634 696	4 634 696
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		463 469	421 336
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		4 115	-
- Actions propres		(2 926)	-
- Subventions d'investissement		19 844	24 341
- Résultats reportés		1 003 187	919 368
<b><u>Totaux des capitaux propres avant résultat</u></b>		<b><u>8 375 425</u></b>	<b><u>8 252 781</u></b>
- Résultat net revenant à la société consolidante	(1)	2 536 055	1 330 973
<b><u>Totaux des capitaux propres avant affectation</u></b>	<b>(C)</b>	<b><u>10 911 480</u></b>	<b><u>9 583 754</u></b>
- Nombre d'actions	(2)	4 634 696	4 467 316
<b>- Résultat par action (1)/(2)</b>	<b>(B)</b>	<b>0,547</b>	<b>0,298</b>

(A) Le capital social s'élève, au 31 décembre 2018, à D : 4.634.696 divisé en 4.634.696 actions de un dinar chacune.

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :



Note 12 : Les capitaux propres (suite)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2016</b>	<b>4 213 360</b>	<b>1 453 040</b>	<b>398 336</b>	<b>30 792</b>	<b>800 000</b>	-	-	<b>429 480</b>	<b>2 198 232</b>	<b>9 523 240</b>
Affectation du résultat de 2016, AGO du 25 mai 2017			23 000					2 175 232	(2 198 232)	-
Distribution de dividendes, AGO du 25 mai 2017								(1 264 008)		(1 264 008)
Augmentation du capital, AGE du 25 mai 2017	421 336							(421 336)		-
Amortissement des subventions				(6 451)						(6 451)
Résultat de l'exercice 2017									1 330 973	1 330 973
<b>Solde au 31 Décembre 2017</b>	<b>4 634 696</b>	<b>1 453 040</b>	<b>421 336</b>	<b>24 341</b>	<b>800 000</b>	-	-	<b>919 368</b>	<b>1 330 973</b>	<b>9 583 754</b>
Affectation du résultat de 2017, AGO du 20 juin 2018			42 133					1 288 840	(1 330 973)	-
Distribution de dividendes, AGO du 20 juin 2018								(1 205 021)		(1 205 021)
Rachat d'actions propres approuvé par l'AGO du 20 juin 2018							(32 453)			- 32 453
Cessions d'actions propres						4 115	29 527			33 642
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Résultat de l'exercice 2018									2 536 055	2 536 055
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	<b>4 634 696</b>	<b>1 453 040</b>	<b>463 469</b>	<b>19 844</b>	<b>800 000</b>	<b>4 115</b>	<b>(2 926)</b>	<b>1 003 187</b>	<b>2 536 055</b>	<b>10 911 480</b>

### NOTE 13 – INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société "	24	21
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	109	95
- Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU	5	4
- Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	44	12
<b><u>Total</u></b>	<b><u>382</u></b>	<b><u>332</u></b>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires $\Sigma$ (A)	<b><u>153</u></b>	<b><u>107</u></b>

### NOTE 14 - PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2018 à 2.381.176 DT, contre 2.397.002 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Provision pour risques et charges (A)	188 777	188 777
- Emprunts et dettes assimilées (B)	2 192 399	2 208 225
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 381 176</u></b>	<b><u>2 397 002</u></b>

(A) Cette provision est constituée principalement pour couvrir le risque lié au contrôle fiscal au titre de la période allant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 (voir note 9).

(B) Le tableau des emprunts et dettes assimilées est présenté ci après :

## Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2018 à D : 2.192.399. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2017		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2018	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	2 090 920	346 545	-	(339 071)	(318 874)	1 751 849	366 742
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING</b>									
ATTIJARI LEASING	45 097	Mensuellement (2015-2018)	-	2 013	-	-	(2 013)	-	-
CIL	49 792	Mensuellement (2015-2018)	-	3 937	-	-	(3 937)	-	-
ATTIJARI LEASING	27 575	Mensuellement (2015-2018)	-	1 757	-	-	(1 757)	-	-
ATTIJARI LEASING	61 299	Mensuellement (2016-2019)	10 891	17 501	-	(10 891)	(17 501)	-	10 891
ATTIJARI LEASING	61 187	Mensuellement (2016-2019)	12 397	17 350	-	(12 397)	(17 350)	-	12 397
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	20 564	15 018	-	(16 281)	(15 018)	4 283	16 281
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	34 412	20 308	-	(22 379)	(20 308)	12 033	22 379
ATTIJARI LEASING	31 836	Mensuellement (2017-2020)	14 417	10 320	-	(11 389)	(10 320)	3 028	11 389
HANNIBAL LEASE	36 725	Mensuellement (2017-2022)	24 624	4 995	-	(5 474)	(4 995)	19 150	5 474
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	-	-	206 757	(31 643)	(68 213)	106 901	31 643
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	-	-	62 340	(8 957)	(17 584)	35 799	8 957
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	-	-	63 860	(9 396)	(16 844)	37 620	9 396
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	-	-	44 620	(6 831)	(13 889)	23 900	6 831
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	-	-	77 154	(9 317)	(23 622)	44 215	9 317
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	-	-	40 623	(7 044)	(1 112)	32 467	7 044
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	-	-	166 356	(26 158)	(19 044)	121 154	26 158
<b>Total</b>			<b>2 208 225</b>	<b>439 744</b>	<b>661 710</b>	<b>(517 228)</b>	<b>(572 381)</b>	<b>2 192 399</b>	<b>544 899</b>

## NOTE 15 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2018 à 3.596.594 DT, contre 2.945.330 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Fournisseurs d'exploitation	875 337	1 057 740
- Fournisseurs étrangers	797 867	540 708
- Fournisseurs, effets à payer	1 845 015	1 246 669
- Fournisseurs, factures non parvenues	44 990	42 998
- Fournisseurs d'immobilisations	32 461	56 291
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	924	924
<b>Total</b>	<b>3 596 594</b>	<b>2 945 330</b>

## NOTE 16 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2018 un montant de 1.887.380 DT contre 1.793.928 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Clients, avances et acomptes	761 485	526 543
- Personnel, rémunérations dues	110	432
- Crédoeurs divers	15 978	2 919
- Etat, divers impôts et taxes	219 261	390 739
- Etat, impôt sur les sociétés à payer	133 405	439
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	33 488	-
- CNSS	222 608	187 993
- Comptes courants associés	-	31
- Charges à payer	155 699	176 285
- Produits constatés d'avance	322 223	506 662
- Compte d'attente	23 123	1 885
<b>Total</b>	<b>1 887 380</b>	<b>1 793 928</b>

## NOTE 17 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2018 un montant de 982.032 DT contre 881.275 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

		<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
		<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts	(voir note 13)	366 742	346 545
- Échéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing	(voir note 13)	178 157	93 199
- Crédit à court terme		400 000	400 000
- Intérêts courus		15 174	11 497
- Banques		21 959	30 034
<b>Total</b>		<b>982 032</b>	<b>881 275</b>

## NOTE 18 – REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2018 à 21.320.434 DT contre 16.423.962 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

		<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
		<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Ventes locales		15 640 500	13 149 537
- Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires		2 233 913	867 510
- Ventes à l'exportation		3 431 505	2 392 275
- Prestations de services		14 516	14 640
<b>Total</b>		<b>21 320 434</b>	<b>16 423 962</b>

**NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES**

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2018 un montant de 11.713.630 DT contre 8.782.345 à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b>2018</b>	<b>2017</b>
- Produits chimique	65 394	57 895
- Verrerie et Marbrerie	205 908	211 398
- Quincaillerie	1 068 720	992 309
- Tissu, Mousse et Cuir	375 541	333 716
- Bois et dérivée	3 512 020	2 450 524
- Produits semi-finis	1 330 680	942 968
- Accessoires bureaux	583 179	366 038
- Accessoires chaises	2 753 999	2 141 394
- Autres achats de marchandises	598 985	315 014
- Frais d'approche	1 065 140	853 666
- Emballages	81 743	67 753
- Sous-traitance	288 711	251 914
- Fournitures de bureau	25 516	29 313
- Carburant	175 643	155 729
- Électricité	94 880	82 167
- Autres achats d'approvisionnements	44 207	29 913
- Variation des stocks de matières premières	(556 636)	(499 366)
<b>Total</b>	<b>11 713 630</b>	<b>8 782 345</b>

**NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2018 un montant de 3.366.860 DT, contre 2.999.134 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Salaires et compléments de salaires	2 877 604	2 569 525
- Charges connexes aux salaires	489 256	429 609
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 366 860</u></b>	<b><u>2 999 134</u></b>

**NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	809 322	704 486
- Dotation aux résorptions	172 423	188 678
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	23 165	23 165
- Dotation aux provisions pour créances douteuses	371 104	169 754
- Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	1 450	9 278
- Reprise sur provision pour dépréciation de stocks	(15 000)	-
- Reprise sur provision pour créances douteuses	(173 343)	(211 969)
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	(2 977)	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 186 144</u></b>	<b><u>883 392</u></b>

**NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2018 un montant de 2.342.829 DT, contre 2.098.960 DT en 2016. Le détail se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Locations	254 864	265 293
- Entretien et réparation	165 959	167 828
- Primes d'assurances	117 054	96 772
- Personnel extérieur à l'entreprise	603 379	563 896
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	253 600	151 355
- Transports	47 756	45 845
- Voyages et déplacements	279 401	214 512
- Réceptions	20 300	22 710
- Publicité, Publication et Relations publiques	286 831	298 889
- Frais postaux et frais de télécommunication	67 211	60 949
- Services bancaires et assimilés	35 726	37 076
- Jetons de présence	10 000	-
- Impôts et taxes	159 671	149 028
- Autres	41 077	24 807
<b>Total</b>	<b>2 342 829</b>	<b>2 098 960</b>

**NOTE 23 – CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2018 un montant de 373.842 DT, contre 244.467 DT en 2017. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2018</u>	<u>2017</u>
- Intérêts sur crédits bancaires	172 813	99 430
- Intérêts sur crédits à court terme	33 907	3 505
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	35 684	14 306
- Intérêts créditeurs	(11 326)	(7 606)
- Pénalités	9 951	14 207
- Pertes de change	158 855	155 801
- Gains de change	(32 741)	(38 580)
- Autres	6 699	3 404
<b>Total</b>	<b>373 842</b>	<b>244 467</b>



**NOTE 24 – AUTRES GAINS ORDINAIRES**

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2018 à 795.850 DT et se détaille comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	769 149	14 500
- Apurement comptes créditeurs	26 701	16 424
<b><u>Total</u></b>	<b><u>795 850</u></b>	<b><u>30 924</u></b>

**NOTE 25 – AUTRES PERTES ORDINAIRES**

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2018 à 5.480 DT et se détaille comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Pertes sur créances irrécouvrables	1 267	15 140
- Apurement comptes débiteurs	4 213	3 995
<b><u>Total</u></b>	<b><u>5 480</u></b>	<b><u>19 135</u></b>

**NOTE 26 – DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Investissements en immobilisations incorporelles	23 682	47 070
- Investissements en immobilisations corporelles (*)	505 632	3 729 053
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	56 291	19 345
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(32 461)	(56 291)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en début de période	924	924
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en fin de période	(924)	(924)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>553 144</u></b>	<b><u>3 739 177</u></b>

(\*) Compte non tenu des additions en immobilisations à statut juridique particulier.

**NOTE 27 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIION D'IMMOBILISATIONS**

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	469 401	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	769 149	14 500
	<b><u>1 238 550</u></b>	<b><u>14 500</u></b>

**NOTE 28 – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2018</u></b>	<b><u>2017</u></b>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(1 205 021)	(1 264 008)
- Associés, dividendes à payer en début de période	-	(12)
- Part des minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	(103)	(43)
	<b><u>(1 205 124)</u></b>	<b><u>(1 264 063)</u></b>

## NOTE 29 – LES PARTIES LIEES

### SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

#### Opérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 310.413 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.320.755.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.376.419 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.390.633.

#### Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 505.227.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 263.202.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE une quote-part des charges communes pour un montant de D : 446.183.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 233.158.

### SOCIETE BUREAU PLUS

#### Opérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a acheté des marchandises auprès de la société BUREAU PLUS Sarl pour un montant de D : 1.395.164 TTC.

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 1.168.985.

Le compte fournisseur, factures non parvenues "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 154.374.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a vendu des marchandises à la société BUREAU PLUS pour un montant de D : 198.616 TTC.

Le compte client "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 14.333.

#### Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Beja pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Novembre 2012. Ce contrat a été résilié en date du 30 Septembre 2018.

Le loyer supporté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 11.487.

#### Achats d'immobilisations

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a conclu avec la société BUREAU PLUS un contrat portant sur l'achat d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau pour un montant total de D : 12.500.

### **SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE**

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 46.243 Euro soit D : 148.172.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 248.319.

### **SOCIETE PROPANNE**

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 395 TTC.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 84.346 TTC.

Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 37.341.

### **SOCIETE TALOS**

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 175.764 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 204.722.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 32.403 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.795.

### Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

### **Avances en comptes courants**

• Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde créditeur de D : 4.698.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre, a été de D : 482.

## Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 7.000. Le Conseil d'Administration réuni le 10 Août 2018 a porté cette rémunération à D : 10.000, avec effet au 1er Septembre 2018.

Le montant brut des rémunérations servies en 2018 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Président Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 142.656.

Le Conseil d'Administration réuni le 20 Avril 2019 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Président Directeur Général, au titre de l'année 2018, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Le Conseil d'Administration réuni le 26 Juin 2017 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 67.758 dont un montant de D : 44.790 a été refacturé à la société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Mai 2017 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2018 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 112.180 dont D : 19.056 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

**Note 30 : Les engagements hors bilan**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
<b>Engagements donnés</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
<b>b) Garanties réelles</b>							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
Nantissement							
<b>d) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>e) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>f) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>	<b>4 240 000</b>						
<b>Engagements reçus</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
<b>b) Hypothèques</b>							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>d) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>e) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>	<b>-</b>						
<b>Engagements réciproques</b>							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	242 733	BIAT/ATTIJARI					
Engagement par signature Caution	29 442	BIAT					
	134 272	ATTIJARI BANK					
	2 789	AMEN BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
<b>Total</b>	<b>409 236</b>						

Le groupe "intérieurs" ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

**NOTE 31 – ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT**

<b>Rubrique</b>	<b>Paiements minimaux HT au 31/12/2018</b>	<b>Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2018</b>
Moins d'un an	224 214	178 157
Plus d'un an et moins de 5 ans	506 533	440 550
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total des paiements minimaux futurs au titre de la location</b>	<b>730 747</b>	<b>618 707</b>
<b>Moins les montants représentant des charges financières</b>	<b>(112 040)</b>	
<b>Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs</b>		<b>618 707</b>

**NOTE 32 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 20 Avril 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

## **I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 19.759.044, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 2.536.055 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 1.376.497.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Observation sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation d'une filiale**

Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, en décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles à l'exception du matériel de transport. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de la société. Par ailleurs et eu égard à la structure des actifs et des passifs au 31 décembre 2018, cet événement n'a pas d'incidence significative sur l'évaluation de ces éléments.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.



## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation.  
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 16 Mai 2019

**FINOR**

Mustapha MEDHIOUB